

de ce comté se compose pour une partie d'hommes de chantiers actuellement dans les bois.

L'honorable premier ministre, ne sait-il pas que B naventure est un comté ou l'exploitation du bois est aussi considérable que celles des pêcheries? Ignore-t-il, que les pêcheurs ne prendront pas la mer avant un mois? La nécessité de faire cette élection était-elle si pressante, qu'il n'a pas même voulu accorder à ses adversaires, quelques jours de grâce, pour parcourir le comté et se préparer à l'élection?

Qu'a-t-il à dire, du comté de Colchester, l'un des plus beaux de la province de la Nouvelle-Ecosse, dont le député est mort depuis plus de trois mois et qui est sans représentant dans ce parlement? L'honorable député d'Annapolis (M. Millis), lui en a demandé la raison, mais il a évité de répondre à cette question, comme il le fait pour toutes celles qui l'embarrassent, et a ensuite oublié de nous en donner la véritable raison—Veut-il nous dire aujourd'hui pourquoi il n'a pas fait l'élection de Colchester?

Le PREMIER MINISTRE: J'ai répondu à l'honorable chef de l'opposition qui parlait de l'effet produit par la question des écoles, dans la province de Québec. L'élection de Colchester n'a pas été signalée à mon attention.

M. FOSTER: L'honorable premier ministre n'a pas répondu à ma question. Je lui ai demandé s'il était prêt à déclarer pourquoi il n'avait pas fait l'élection de Colchester. Il a encore une fois évité de répondre. Si mon honorable ami continue d'en agir ainsi, comme premier ministre, on l'appellera bientôt l'artificieux finassier (*artful dodger*). Voici, suivant moi, la véritable raison pour laquelle on n'a pas fait l'élection de Colchester. Je crois que le motif qui a porté son ministre des Finances à faire avant le temps, une fausse déclaration, relativement au commerce de houille dans le but d'influencer le résultat des élections de la Nouvelle-Ecosse, a été faite avec à peu près la même intention que celle qu'avait mon honorable ami, en retardant l'élection de Colchester, de manière à ce qu'elle se fasse exactement le même jour que les élections provinciales. Dans quel but? Dans le but d'écraser le candidat libéral-conservateur, dans le comté de Colchester, sous cette vague populaire, cette grande majorité, qu'ils espèrent remporter dans la lutte provinciale, qui se poursuit actuellement.

Mon honorable ami a oublié le comté de Wright. Si l'on ne pouvait faire l'élection de Champlain, parce qu'un grand nombre de bûcherons qui y demeurent, étaient absents, n'est-il pas vrai que dans le comté de Wright une très grande partie de la population se compose aussi de bûcherons, et que le commerce de bois est très étendu. Mon honorable ami a oublié de répondre à tous ces arguments lorsqu'il a donné cette prompte, cette légère réponse à son adversaire. Il a fait l'élection dans Bonaventure, parce qu'il croyait surprendre les conservateurs, et c'est le même motif qui lui a fait faire les autres élections. Il ne fit pas l'élection de Champlain, parce qu'il ne voulait pas qu'elle eut lieu avant celle de Wright, mais en agissant ainsi il a encore violé un principe du parti libéral.

Quels étaient ses principes sur cette question, comme chef du parti libéral? Il a toujours prétendu que lorsqu'un comté avait à élire un représentant, il n'appartenait pas aux chefs du parti de

dicter à ce comté le choix de ce représentant, mais les hommes indépendants du parti devaient se réunir et nommer le candidat de leur choix. Dans le cas actuel, ce principe n'a pas été suivi, et mon honorable ami proposa lui-même le candidat. Ce fut lui qui choisit le candidat du parti. Nul doute qu'il désirait ardemment étouffer le sentiment réel des électeurs de ce grand comté, car les brefs furent émis si tard, que je doute beaucoup que les avis aient pu être affichés dans le délai légal de huit jours avant la date de l'élection. Je crois qu'à moins de les avoir affichés le dimanche, il n'est pas possible que les avis nécessaires aient été donnés. Il était si bien décidé à faire tout en son pouvoir pour empêcher les électeurs du comté de Wright de discuter et de comprendre les questions qui leur étaient soumises, qu'il précipita cette élection et la fit dans une période de moins de dix jours.

Une accusation a été portée ce soir contre mon honorable ami, qu'il ne peut laisser passer sous silence, s'il veut conserver sa réputation, en cette chambre, comme premier ministre et comme homme public, désireux que, lorsqu'il donne sa parole l'on considère que ce qu'il affirme est sérieux. Mon honorable ami (sir Charles Tupper), a commenté les paroles prononcées dans la ville de Hull, par l'honorable premier ministre, au sujet de la loi du Manitoba, et relativement au nombre d'enfants, fréquentant les écoles, exigé par cette loi, pour l'application de certains articles du règlement scolaire; et mon honorable ami, a fait remarquer, la très grande différence qu'il y avait entre la moyenne des enfants fréquentant les écoles et le nombre des enfants demeurant dans une paroisse ou un district. S'il a dit ce qu'on lui attribue—et il ne l'a pas nié—mon honorable ami, le premier ministre, a pris ce dernier point de vue pour base de sa déclaration, qui est, conséquemment aussi inexacte que possible. On lui a fait remarquer cette inexactitude, mais il n'en a pas tenu compte. Si cette inexactitude est le résultat de son manque d'attention ou est due au fait qu'il n'a pas lu avec soin, c'est mal de sa part, mais s'il l'a fait avec l'intention de tromper les électeurs tant pis pour lui. J'attire l'attention de la Chambre, sur le fait qu'il n'a pas cru devoir relever cette grave accusation portée contre sa véracité.

L'honorable premier ministre a fait une autre déclaration. Il a dit qu'il n'était pas fondé en fait comme l'avait déclaré le chef de l'opposition, que les estimations budgétaires soumises par le gouvernement, l'année dernière, étaient de quelque trois millions plus élevées que celles soumises par aucun gouvernement libéral-conservateur, eh bien! j'ai les chiffres en mains et ces chiffres justifient la déclaration de l'honorable chef de la gauche. Et si l'honorable premier ministre ignorait qu'il était dans l'erreur, son collègue, le ministre des Finances, aurait pu très facilement le tromper. Voici les chiffres: Les estimations budgétaires soumises par l'ancien gouvernement étaient de \$37,800,000, et la somme qui a été votée, comme leurs estimations, par les honorables députés de la droite, comprenant ce qui était nécessaire pour les dépenses de cette session, mais qui a été placée dans les estimations supplémentaires, étaient d'un peu plus de \$40,000,000.

L'honorable premier ministre a essayé de détourner la discussion en introduisant un nouvel argument ayant trait à de prétendus actes de corrup-